

DELIBERATION N° 70-6 du 27 MAI 1970  
PORTANT ANNULATION D'UN ORDRE DE RECETTE

---

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de  
Bassin "Seine-Normandie"

Vu le rapport du Président de la commission des Finances  
et redevances

Vu les ordres de recette n° 1282 bordereau 37 de 1969 et  
n° 62 bordereau 02 de 1970

D E L I B E R E

Article unique -

Le Directeur de l'Agence est autorisé à réduire

- 1°) l'ordre de recette de l'exercice 1969 n° de compte 000971 n° du titre  
1282, bordereau 37 du 1er septembre 1969 d'une somme de 2 800 F se  
rapportant au prélèvement d'eau de nappe en zone 4 .
- 2°) l'ordre de recette de l'exercice 1970 n° de compte 000971 n° du titre 62  
bordereau 02 du 23 février 1970 d'une somme de 1 400 F se rapportant au  
prélèvement d'eau de nappe en zone 4.

Le Secrétaire  
Directeur de l'Agence

Le Président  
du Conseil d'Administration